GENDARMERIE NATIONAL	E		CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
GENDARMENTE NATIONAL	PROC	ES - VERBAL	
Unité:		DE	
C.U PV 00234/	1 :	ENT ADMINISTRA	N° PIÈCE N° FEUILL O1 1
ANALYSE ET REFERENCES : 0 B J E T : Phénomène A	érospatial Non Ident	ifié.	
Affaire : B , R			
Nous soussigné : gendarme J Vu les articles: 59 et 298 du du service d Rapportons les opérations sui	décret du 20 mai 19 e la gendarmerie.		ent sur l'organisation
	bureau de notre unit	é	
	00000 / P R E	A M B U L E /c	00000
trouvant au burea B, R de	u de notre unité, meurant fait qu'il aurait	nous recevons un . L'intéressé	ize à onze heures, nous appel téléphonique de M. tient à porter à notre phie un Objet Volant Non
Nous dema photographies		de se présen	ter à notre unité avec les
0000	o/constatations	et MESURES PRIS	ES /00000
CONSTATAT	IONS :		
objet en forme d base central de c	e diabolo, sur lequ et objet	el apparait deux	sur deux d'entre elles un antennes situées sur la un simple trait noir
les quatres point à l'une des extré L'examen	es du diabolo semble mités du noyau centr	nt éclairées et q alurs à l'aide du p	eur, nous distinguons que u'une luminosité apparait rojecteur, nous permet de couleur verte.
Nous nous	sommes rendus chez	M. Bl., R raphique. Nous av	qui nous a indiqué le lieu ons effectivement constaté 'enquê te ur
1 M. le préfet		clôture	
1 Monsieur le Général Comman Région Aérienne Direction de la Gendarmeri	■ Nationa	196	
le – Bureau Défense Opérat 1 Archives	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ature	

Unité:

C.U. 00366

PROCES - VERBAL

DE

RENSEI	GNEMENT	ADMINIS	STRATIF
--------	---------	---------	---------

4DF	Æ.	RÉ	SE	RVI	Ė,	AU C	EST	INA	TA	IRE		
											e Es	
						N°	PIÈC	Œ	N°	FEL	JILLI	ĒΤ
						()1				2	

qu'aucun arbre, fil téléphonique ou câble électrique ne se trouvait dans le champs de vision de l'appareil photographique.

MESURES PRISES :

PV 00234/96

Nous avons rendu compte des faits à notre Commandant de Compagnie par message n° 176/M du 15.05.1996 de notre unité.

M. B , R nous donnant les photographies et les négatifs de celles-ci, nous établissons une planche photographique avec les clichés et plaçons les négatifs sous sachet plastique que nous joignons à l'archive de la présente procédure, pour être présentées à toutes autorités le demandant.

Le 15.05.1996, M. B , R est entendu. (Pièce n°03)-----

Il nous donne également des précisions sur les caractéristiques de son appareil photographique, la pellicule utilisée, les temps d'exposition utilisés, le lieu et l'environnement d'où elles ont été faites et les conditions atmosphériques du jour même.

Il précise que s'il s'agissait d'un satellite, il devrait se trouver à 36 000 kms de la terre et n'aurait pû être aussi net à moins de faire 1 km d'envergure et pris en photo avec un télescope puissant, ce qui n'est pas le cas.

Aucune autre personne, n'a depuis ce jour, porté à notre connaissance, le fait d'avoir constaté le même fait ou avoir pris des photographies du même objet.

Nos recherches, nous ont permis de découvrir que les satellites métérologiques tourne autour de la Terre à environ 1 000 km d'altitude. Nous avons par ailleurs trouvé une photographie de l'un de ces satellites, qui pourrait avoir quelques ressemblances avec les photographies fournies par M. B , R , selon que ce satellite déploit ou non ses capteurs solaires.

L'enquêteur

GENL		Ε .	NA	HONALE
Unité BT	:			
СП		(DV	00234/96

PROCES - VERBAL

DE

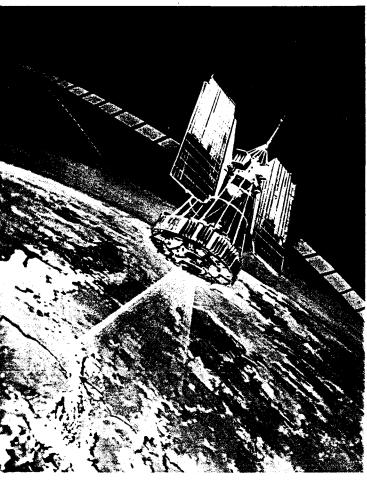
ADRE RÉSERVÉ	AU DESTINA	TAIRE
	ar grissell	
	a Yelfig	
	1000	
	N° PIÈCE	N° FEUILLET
	01	3

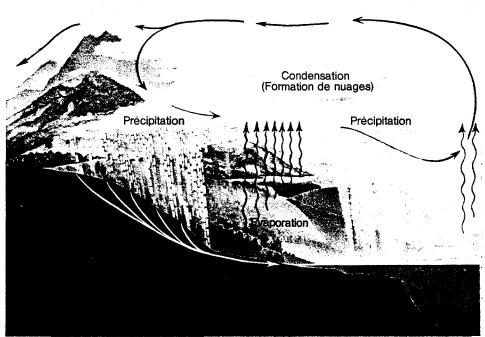
Il ne nous a pas été permis d'affirmer ou d'infirmer les dires de M. , R en ce qui concerne les prises de vue photographiques d'un éventuel Objet Volant Non Identifié. -----

Nous clôturons la présente procédure que nous transmettons aux différentes autorités destinataires.

Fait et clos à , le 22 juin 1996.

L'enquêteur :



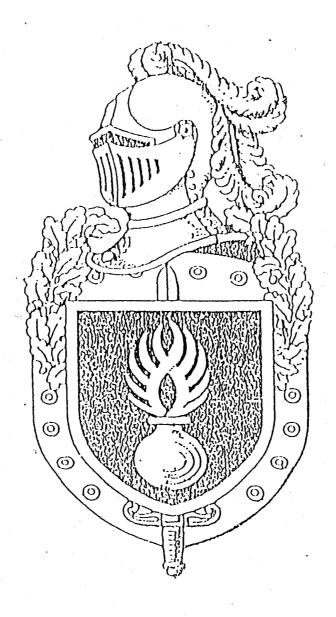


Il est maintenant possible, grâce aux satellites météorologiques, de surveiller régulièrement même les régions difficiles d'accès de la surface de la Terre. A gauche : le satellite météorologique Nimbus tourne autour de la Terre à environ 1 000 km d'altitude. Ses caméras fournissent des photos tridimensionnelles et il est équipé d'appareils de mesure fonctionnant dans le spectre à infrarouge. Ci-dessus : cycle hydrologique de la Terre. Les nuages d'où tombe la pluie sont formés par de la vapeur d'eau.



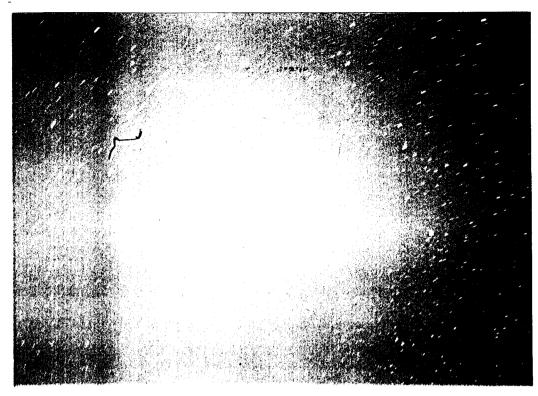
GENDARMERIE NATIONALE

BRIGADE D'



DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE

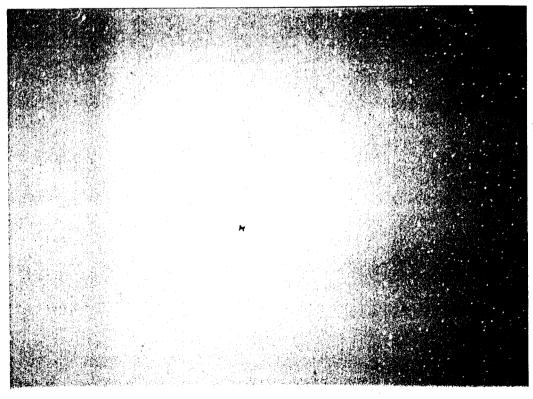
O b j e t : PHENOMENE AEROSPACIAL NON IDENTIFIE



RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Cliché N°01

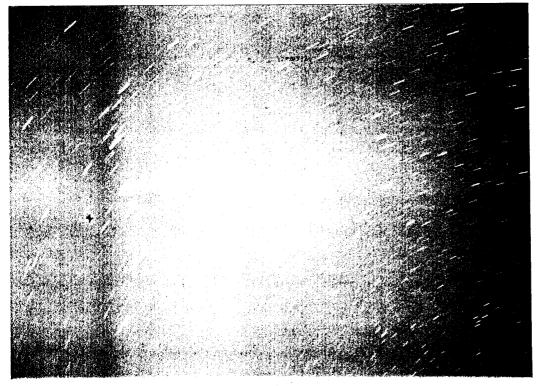
Vue de la comête et du trait noir.



RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Cliché N°02

Vue de la comête et de l'objet en forme de diabolo



RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Cliché N°03

Autre vue de la comête et de l'objet en forme de diabolo.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Cliché N°

GENDAR	MERIE	NA	TIONALE
Compagnie	M H		
Unité:			
BI			
~ I I			
C.U.	55654	hA 1	00234/96

PROCES - VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF -----AUDITION

CADRE RÉSERVÉ A	U DESTINA	TAIRE
Ned Sylpholic	N° PIÈCE	N° FEUILLET
	03	1

Nous soussigné : gendarme J G en résidence à

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation

du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

B R , 64 ans, né le à demeurant

marié, retraité, nationalité française,

qui déclare le quinze mai mil neuf cent quatre vingt seize à quatorze heures :

""" Je tiens à porter à votre connaissance les faits suivants, ainsi qu'à vous remettre des photographies et les négatifs de celles-ci.

""" Sur les faits que je tiens à vous décrire, il faut préciser qu'ils se sont passés vers le 27 mars 1996. A cette période, il y avait une comête que nous pouvions voir dans le ciel. A cette occasion, des reportages télévisés avaient été vus à la télévision. Comme je suis intéressé par la photographie et l'astronomie, j'ai effectué des photographies de cette comête. Je pense que j'ai dû effectuer celles-ci le 27 mars 1996, mais je n'en suis pas sûr à un jour près. Les photographies ont été faites vers 21h30, alors que je me trouvais à mon domicile.

""" Sur les questions techniques, concernant les prises de vues, je dois préciser qu'elles ont été faites avec un appareil de marque CANON, type FTB QL, avec un objectif de 50 mm. J'avais mis une ouverture de diaphragme de 1,9. J'ai utilisé une pellicule de marque FUGI 200 ASA, la distance était réglée à l'infini et l'appareil était posé sur un pied très rigide, et j'ai utilisé un déclencheur long et souple. Les temps d'exposition sont de 1, 3 et 6 minutes pour les différents clichés. Je dois préciser également que l'appareil n'a pas été déplacé entre les prises de vues, qui ont été faites toutes les 5 minutes environ.

"" En ce qui concerne l'environnement proche du lieu où était déposé mon appareil, je précise que le pied se trouvait dans la cour arrière de ma maison. L'objectif était orienté Nord/Nors-Ouest. Aucun arbre, aucun câble téléphonique, aucune ligne électrique ne se trouvait entre l'appareil et le ciel.

""" Pour les conditions atmosphériques qu'il y avait ce jour là, je précise que le ciel était assez clair, sans nuage, mais un peu trop éclairé par la lune.

""" Lorsque j'ai fait développer les photographies, j'ai constaté qu'une tache était présente sur celles-ci. Mais à l'examen des photographies et des négatifs, j'ai pu remarquer les choses suivantes.

""" Sur la photo n° 05 on distingue la comête et à l'avant et légérement au dessus à gauche un trait noir. Sur le négatif de cette photo, il s'avère que ce trait et continu et de couleurs différentes sur toute sa longueur. Il passe du bleu au vert. Cette photo a dû être prise avec un temps d'exposition de 3 minutes.

""" Sur la photo n° 06, qui a été faite avec un temps d'exposition de 1 La personne entendue L'enquêteur

Compagnie: Unité: BT C.U. - PV 00234/96

PROCES - VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE	N° FEUILLET
03	2

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

minute, on distingue toujours la comête. Par contre, à l'arrière et légèrement en bas et a droite on distingue une tache. Cette tache à l'examen ressemble à une bobine ou à un yoyo. Si l'on observe un peu plus ce cliché, on aperçoit dans le centre de cette bobine, 2 petits traits qui prennent naissance sur la gauche du noyau central pour aller en s'évasant sur le droite.

""" Sur la photo n°07, qui a été prise avec un temps d'exposition de 6 minutes, on distingue toujours la comête, mais comme le temps d'exposition est plus long, elle fait un trait. Devant celle-ci et légèrement en bas à gauche on distingue toujours la même tache en forme de bobine, qui présente toujours les mêmes caractéristiques que sur la photo n° 06.

""" Par contre à l'examen des négatifs de ces mêmes photos, ont peut observer que les quatres coins de la bobine, semblent éclairés. En effet, il y a à ces endroits une luminosité bleue, qui ne se voit pas sur les photos.

""" A l'examen, on remarque également qu'à l'une des extrémités du noyau, il y apparait également une légère luminosité blanchâtre.

""" A l'examen des traits qui prennent naissance sur ce noyau, îl apparait que cela pourrait être "des antennes" avec une espèce de boule à leur extrémité.

""" Les extrémités de la bobinez ne sont pas identiques. En effet celle qui se trouve à proximité du point de naissance des "antennes" est concave alors que celle se trouvant à l'autre extrémité est plate.

""" Comme je vous l'ai dit précédemment, je suis intéressé par l'astronomie. Il est invraisemble qu'il s'agisse d'une étoile.

""" Si cela avait était un cerf-volant, ce qui est peu posible en temps de nuit, comment aurait il pu être aussi stable pendant plusieurs minutes.———
""" Pour ma part, je n'ai pas d'appareil puissant, pouvant me permettre

une meilleur vision de l'objet en question. -----

""" Je mets mes photographies et les négatifs à votre disposition pour qu'ils soient joints à votre procédure.

""" Je ne demande aucune indemnité pour ceux-ci, mais je désirerais être tenu au courant du résultat de l'enquête qui sera effectué par les services

A , le quinze mai mil neuf cent quatre-vingt seize à 15h00: Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration cidessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher." La personne entendue L'enquêteur